

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE COHENNOZ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 10 avril 2024**

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian EXCOFFON, Maire.

En exercice : 11

Présents : 9

Excusés : 0

Absents : 2

Votants : 8

Présents : : Christian EXCOFFON, Jean-Luc REBORD, Denis BOURGEOIS ROMAIN, Thierry TEYPAZ, Marie-José LIGOUZAT, Jérémie MONGELLAZ, Dominique TEYPAZ, Gérard VIALIS, Laetitia SOCQUET-JUGLARD.

Date de la convocation : 02/04/2024

Excusés : /

Absent : Jacky MARIN-LAMELLET, Jean-Loup MARTIN

A été élu secrétaire de séance : Jérémie MONGELLAZ

Délibération 2024-D18 - Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2023 - Budget principal – Budget annexe « chalet accueil-restaurant de la Palette » – Budgets annexes lotissements « Panissats » et « Grand Duc »

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121- 14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant que Jean-Luc REBORD, adjoint au maire, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Christian EXCOFFON, maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Jean-Luc REBORD, adjoint au maire, pour le vote des comptes administratifs,

Délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2023 du budget principal, budget annexe « chalet accueil-restaurant de la Palette », budgets annexes des lotissements « Panissats » et « Grand Duc », dressés par l'Ordonnateur, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu les comptes de gestion du budget principal, budget annexe « chalet accueil-restaurant de la Palette », budgets annexes des lotissements « Panissats » et « Grand Duc », de l'exercice 2023 dressés par la Trésorière du Service de Gestion Comptable d'Albertville,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (8 voix pour) :

- **Approuve** les comptes administratifs de l'exercice 2023, lesquels se résument de la manière suivante :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300888-20240410-2024-D18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2024

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2024	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement			
	Total RAR à reporter en 2024	0.00 €	0.00 €	0.00 €
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	120 385.36 €	203 081.26 €	82 695.90 €
	Section d'investissement	0.00 €	189 306.86 €	189 306.86 €
	TOTAL CUMULE	120 385.36 €	392 388.12 €	272 002.76 €

Il n'y a pas d'affectation de résultat pour ce budget.

4 - Budget annexe Lot Grand Duc

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATION 2023	Section de fonctionnement	446 091.97 €	549 391.58 €	103 299.61 €
	Section d'investissement	587 329.01 €	415 759.59 €	-171 569.42 €
REPORT DE L'EXERCICE 2022	Report en section fonctionnement		265 993.48 €	265 993.48 €
	report en section d'investissement	165 545.50 €		-165 545.50 €
	Total réalisation + report	1 198 966.48 €	1 231 144.65 €	32 178.17 €
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2024	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement			
	Total RAR à reporter en 2024	0.00 €	0.00 €	0.00 €
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	446 091.97 €	815 385.06 €	369 293.09 €
	Section d'investissement	752 874.51 €	415 759.59 €	-337 114.92 €
	TOTAL CUMULE	1 198 966.48 €	1 231 144.65 €	32 178.17 €

Il n'y a pas d'affectation de résultat pour ce budget.

- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

*Ainsi délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifiée conforme et exécutoire.*

Le Maire,
Christian EXCOFFON



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300888-20240410-2024-D18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2024